



## Votre commune participe à l'opération « Un fruit pour la récré »

A la rentrée de septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place **une distribution de fruits aux élèves lors de la récréation du matin**. Cette distribution, effectuée en guise de goûter, a été mise en place afin **d'aider nos enfants à lutter contre leurs mauvaises habitudes alimentaires, notamment l'excès de consommation de sucreries**.

Le bilan de cette action, qui a été mise en place à titre expérimental, est dès à présent positif. En effet, cette mesure a déjà permis de supprimer les friandises, gâteaux et en-cas divers apportés par les élèves.

Cette distribution, initiée par le conseil municipal, a ensuite été rattachée au programme intitulé « **un fruit pour la récré** » lancé par le Ministère de l'Agriculture en partenariat avec les Ministères de l'Education Nationale et de la Santé. Cette opération a été motivée par les chiffres nationaux inquiétants concernant le surpoids, l'obésité des enfants et les risques de santé qui peuvent en découler. Il s'agit alors d'atténuer cette situation par un changement des comportements alimentaires.

Cette opération, soutenue par le PNNS ( Programme National Nutrition Santé), est avant tout **une démarche éducative qui a pour objectif de faire évoluer les habitudes des jeunes et de leurs parents vers une alimentation variée et équilibrée qui privilégie les fruits**. Elle est accompagnée tout au long de l'année d'animations pédagogiques de façon à aider les enfants à retrouver de l'attrait pour les fruits.

Au-delà de l'aspect nutritionnel du fruit, il y a l'apprentissage du goût et la recherche de l'origine. Chaque produit a une histoire de territoire, de pays avec des hommes qui l'ont cultivé, cueilli, conditionné, distribué. L'objectif est de faire acquérir à l'enfant une culture du fruit comme un élément nouveau de son identité alimentaire. Susciter et éveiller une nouvelle culture du goût c'est alors travailler sur le plaisir gustatif que peuvent avoir les enfants à manger différents fruits, les accompagner pédagogiquement à la découverte du produit brut qu'ils ont entre les mains, et les aider à lutter contre la peur et le rejet de la nouveauté.

L'adhésion de la commune au programme « un fruit pour la récré » a permis de bénéficier d'une **aide financière du Ministère de l'Agriculture pour l'achat des fruits**. Elle a permis également d'être **sélectionnée pour la réalisation d'une étude visant à évaluer la modification des comportements des enfants et de leur famille**. Une première évaluation a été effectuée par questionnaire, en novembre, un deuxième questionnaire sera distribué en mai-juin. Cette étude, menée au niveau national, permettra de mesurer l'évolution des comportements et, en fonction des résultats, d'étendre ce programme au niveau européen.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site dédié à l'opération sur le site du Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)